

Une éco-conseillère pour la commune d'Ostwald

◆
André FOUGEROUSSE

MAIRE D'OSTWALD, CONSEILLER RÉGIONAL D'ALSACE

**Ostwald, petite commune située
au sud de Strasbourg,
a recruté la première éco-conseillère
d'Alsace et de France. Son rôle :**
**sensibiliser les publics
les plus variés à la nécessité de
concilier développement
économique et préservation du milieu
de vie. Une initiative d'ores
et déjà suivie par d'autres
communes de France.**

◆

Ostwald est une commune de 10.000 habitants située dans la banlieue sud de Strasbourg. Depuis mars 1977, date à laquelle l'équipe municipale actuelle est mise en place, la prise en compte de l'environnement et de la qualité de la vie est et reste l'une de nos principales préoccupations. Cette dimension est partout présente sur la commune, aussi bien au niveau des actions passées que de celles en cours.

En 1977, le choix est clair, il faut stopper l'expansion anarchique de la commune due à la construction de grands ensembles et refuser l'implantation de toutes nouvelles autoroutes et voies rapides pour conserver le vieux village, la forêt et les terres agricoles afin de créer un véritable équilibre en protégeant au mieux l'existant. C'est dans cette optique que nous avons maintenu la forêt, sauvé une pièce maîtresse du patrimoine immobilier historique, aménagé un parcours de santé, effectué de substantielles économies d'énergie, construit un mur anti-bruit en bordure de l'autoroute et ... recruté la première éco-conseillère d'Alsace et de France.

La profession existe en Allemagne depuis 1985 et nous avons jugé bon de l'introduire sur notre territoire avec le concours d'Eco-Conseil*, Institut pour le conseil en environnement qui s'occupe de la promotion de la nouvelle profession, de la formation, des crédits... Le poste n'est que partiellement financé par la commune, car nous avons bénéficié d'aides substantielles allouées dans le cadre de l'année européenne de l'environnement et actuellement une petite partie de ces aides est maintenue.

A la manière de ce qui se passe outre Rhin, Madame TERRAT est chargée de mener des actions de sensibilisation, d'animer un Comité local de Promotion de la Santé, de mettre en évidence les relations étroites qui lient la qualité de l'environnement et le niveau de santé.

Il y va en effet de l'intérêt de tous d'intégrer les préoccupations de matière d'environnement et de santé dans les gestes quotidiens de la vie pour diminuer les dépenses dites "de santé" qui pèsent très lourd dans les budgets nationaux et locaux ■



Marie-Noëlle Terrat : La 1ère Eco-Conseillère de la commune d'Ostwald.